
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 173 Mittwoch, 07.09.2005 123. Jahrgang

1. *Débitrice*: **Clartec SA**, c/o Comtec SA, allée du Quartz 3,
2300 La Chaux-de-Fonds
2. *Durée du sursis concordataire*: 6 mois jusqu'au
02.03.2006
3. *Commissaire*: Daniel Burkhalter C/o Burkhalter & Part-
ners, rue de la Paix 135, 2306 La Chaux-de-Fonds
4. *Remarques*: Date d'octroi du sursis: 30 août 2005.

Type de concordat envisagé: concordat par abandon d'actif.
Délai de production: 20 jours à compter de la présente pu-
blication.

Les créanciers et toutes personnes ayant des revendications
à formuler sont invités à produire leurs créances et à faire
valoir leurs prétentions en capital et intérêts, valeur 30 août
2005 avec pièces justificatives, dans le délai de 20 jours à
compter de la présente publication, sous peine d'être exclus
des délibérations relatives au concordat. Les débiteurs de
Clartec SA ainsi que les personnes détenant des biens appar-
tenant à la débitrice sont tenus, sous les peines de droit, de
s'annoncer auprès du commissaire dans le délai fixé pour
les productions.

Les engagements de la débitrice postérieurs à l'octroi du
sursis ne pourront être considérés comme dette de la masse
que s'ils ont été contractés avec l'accord du commissaire.

L'assemblée des créanciers sera convoquée ultérieurement.

Daniel Burkhalter
2306 La Chaux-de-Fonds

(03008248)